



Ville d'Athis-Mons

ANNEXE

OBJET : REVALORISATION DES TARIFS MUNICIPAUX ET DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019.

ENFANCE

- **Restauration scolaire et restauration des accueils de loisirs**

QUOTIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	HC
Repas	1,48	3,10	3,99	4,43	5,02	5,39	6,07	6,73	10,21

Le temps d'un repas PAI avec panier repas fourni par la famille sera facturé 40% du prix d'un repas :

QUOTIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	HC
Temps PAI	0,59	1,24	1,60	1,77	2,01	2,16	2,43	2,69	4,08

*PAI avec panier repas fourni par la famille

- **Accueil de loisirs**

QUOTIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	HC
Matinée avec repas	2,50	5,03	7,14	8,19	9,40	10,07	11,06	12,62	20,20
Journée avec repas	3,62	7,25	10,78	12,53	14,46	15,49	16,89	19,47	31,76
Matinée avec PAI *	1,61	3,18	4,76	5,54	6,40	6,85	7,43	8,60	14,08
Journée avec PAI *	2,73	5,38	8,39	9,87	11,45	12,26	13,25	15,43	25,63
Après-midi sans repas	1,32	2,55	4,18	4,98	5,80	6,21	6,67	7,83	13,25

*PAI avec panier repas fourni par la famille

Accueil pré et post scolaire et Étude

QUOTIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8	HC
Accueil pré scolaire	0,40	0,47	0,57	0,67	0,77	0,87	0,97	1,07	1,63
Accueil post-scolaire et ou étude surveillée	0,96	1,26	1,57	1,87	2,17	2,47	2,78	3,08	4,65

Le goûter est compris dans le tarif de l'accueil post-scolaire et de l'étude.

Les parents qui viendront chercher leurs enfants en retard sur les structures d'accueil se verront appliquer une pénalité égale au montant d'une après-midi d'accueil de loisirs.

Pour les activités proposées par le service Enfance Affaires scolaires, en cas de présence sans réservation, une pénalité de 50 % du tarif de l'activité est appliquée à la tarification. En cas de réservation sans présence, le tarif de l'activité est facturé aux familles.

SEJOURS DE VACANCES

QUOTIENTS	1	2	3	4	5	6	7	8
Tarif journée France	17,20	19,25	22,30	24,35	26,40	28,45	31,50	36,55
Tarif journée Étranger	21,20	23,25	28,30	30,35	33,40	35,45	38,50	41,55

Une réduction de 10% sera appliquée sur ces tarifs à partir du 2^{ème} enfant pour les séjours.